

# Projet de renforcement des capacités de protection (RCP) : Benin

## Etude de cas : Centre communautaire pour les réfugiés

**Octobre 2007**

L'idée d'un centre communautaire pour les réfugiés a été émise dans les recommandations du RCP, après une évaluation des besoins exprimés par les réfugiés dans la Sous région et particulièrement au Burkina- Faso et au Bénin.

Le projet était visé à aborder la difficulté d'apporter des informations aux demandeurs d'asile et aux réfugiés sur toutes les questions qui les concernent. Aujourd'hui le centre communautaire sert également comme espace de formation, rencontre et activité économique pour les réfugiés.

### Introduction

L'ouverture officielle du centre communautaire a été effectuée en octobre 2006 et la Croix Rouge Béninoise a reçu en janvier 2007, la mission d'assurer le management de ce centre. Deux volontaires de la Croix Rouge ont donc été chargés de la gestion de ce centre communautaire, qui dispose d'une annexe à l'Etoile Rouge

L'objectif assigné à ce centre est d'être un espace où les réfugiés urbains peuvent se rencontrer et échanger, un carrefour de l'information entre les réfugiés et le HCR ainsi que ses partenaires, un lieu où les réfugiés peuvent mener des activités génératrices de revenus afin de devenir autonomes, et enfin, un lieu où ils peuvent se récréer.

Les activités initiées au niveau de ce centre sont les activités génératrices de revenus, les activités sociocommunautaires, les activités socio-éducatives et de loisirs, et les activités liées à l'information et l'orientation des réfugiés.

## ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

### Pâtisserie

Au nombre des activités génératrices de revenus, la pâtisserie est l'une des plus prometteuse. Elle a débuté depuis juillet 2007

et impliquait au départ 04 réfugiés de différentes nationalités (congolaise, togolaise, rwandaise).

Le travail consiste essentiellement en la production de cinq types de produits (croissant, chocolatine, friand, escargot, et cake) et en leur vente dans des structures ciblées, le Bureau du HCR, l'Agence PAPME Jéricho, ASMAB finance.



Il faut dire que les chiffres d'affaire hebdomadaires au niveau de la pâtisserie varient de 27.975 Fcfa à 54.950 Fcfa. Et chaque pâtissier gagne en moyenne 12.492 Fcfa par mois. Ce montant serait revu à la hausse avec une distribution plus performante c'est-à-dire des points d'écoulement réguliers et conséquents.

C'est dans cette optique, qu'à l'occasion de la rentrée scolaire, des démarches ont été faites dans des écoles de la place (collège Père Aupiais, Montaigne) pour pouvoir y écouler les produits de pâtisserie faits par les réfugiés.

### Couture

L'activité de couture est la deuxième activité qui marche au niveau des centres communautaires. L'atelier de couture a débuté le 14 Juin 2007 avec la participation de 02 couturiers de nationalité togolaise. Les bénéficiaires ont exposé leurs articles à l'occasion de la Journée Mondiale du Réfugié. Des vêtements, des sacs et divers articles de décoration sont confectionnés.



Les bénéficiaires reçoivent des commandes du Bénin et même de l'extérieur (Congo, Sénégal).

Financièrement, l'atelier de couture a réalisé un chiffre d'affaire total réalisé au niveau de la couture pour la période de juin à août s'élève à 393.750 Fcfa.

Mais il faut dire que les couturiers évoquent en ce moment des problèmes à trouver des commandes régulières.

Le catalogue des artisans réfugiés qui est entrain d'être mise en œuvre pourra faire de la publicité à cet atelier de couture.

### **Savonnerie**

La dernière activité génératrice de revenus prévue pour cette année 2007 est la savonnerie. La formation en savonnerie a commencé le 03 avril et a pris fin le 08 avril 2007. 8 réfugiés sur les 11 sélectionnés ont effectivement suivis la formation.

323 pains de savons ont été produits à l'issue de cette formation. Les 08 bénéficiaires maîtrisent la fabrication du savon.

Par la suite, les bénéficiaires ont estimé que le fait de s'investir dans les AGR pouvait bloquer leur demande de réinstallation. Ils se sont tous désengagés excepté un seul qui était prêt à former de nouveaux participants. Une séance de sensibilisation a été initiée, à leur endroit, sous la direction de la Chargée de réinstallation le 20 septembre dernier.

## **ACTIVITES SOCIO-COMMUNAUTAIRES**

### **Alphabétisation**

Au compte es activités sociocommunautaire, nous avons le volet alphabétisation qui est encore à l'état de projet. Cette activité a été un point récurrent dans les réunions de concertation avec certaines associations de réfugiés tels que le PP1, PP2, le comité des Réfugiés.

Un état des besoins a été réalisé en collaboration avec 04 membres du PP1 qui ont déjà eu à mener ce type d'activité au niveau du site d'Agamè.

Ce projet, en zone urbaine est destiné aux réfugiés âgés d'au moins 18 ans, qui ont des difficultés pour écrire, lire, compter et s'exprimer couramment en français. Il s'étendra sur trois mois à raison de deux jours par semaine et prendra en compte quarante personnes au maximum.

Un communiqué a été affiché pour demander aux personnes désireuses de s'inscrire. Des démarches ont été menées au niveau des différentes associations PP1, PP2, le Comité des Réfugiés. Mais à ce jour, nous n'avons reçu que 13 noms dont 11 de nationalité togolaise pour les trois catégories confondus.

### **Formation en secourisme**

En ce qui concerne les formations, après concertation avec le Comité de Coordination des Réfugiés Urbains, deux types de formations ont été choisis pour être mené au Centre Communautaire. Il s'agit de la formation en secourisme et celle en notions élémentaires de gestion.

La formation en secourisme a été à l'initiative de la Croix Rouge.

Prévue sur une période de 04 jours, elle devrait prendre en compte 25 bénéficiaires, identifiés avec le concours des représentants de différentes communautés. A l'issue de cette formation, les participants devraient recevoir une attestation.

Les discussions sont entrain d'être avec le formateur pour définir d'une date pour le début de la formation.

### **Formation en notions élémentaires de gestion**

La formation en notions élémentaires de gestion était, à l'origine, destinée aux bénéficiaires des Activités Génératrices de Revenus. Elle a été donnée aux réfugiés des AGR de pâtisserie, couture et savonnerie.

Mais les représentants des différentes communautés ont souhaité qu'on étende cette formation aux autres réfugiés.

Ceci, afin de leur permettre d'améliorer la gestion des petites activités qu'ils mènent à leur niveau.

La formation est prévue pour durer deux jours et concerne 25 bénéficiaires, identifiés avec le concours du Comité des Réfugiés.

### **Séances de sensibilisation**

Les séances de sensibilisation ont été initiées par les gestionnaires du Centre Communautaire. Une rencontre avec le Comité des Réfugiés a permis de déterminer les thèmes qui sont d'un intérêt notable pour les réfugiés.

Les personnes devant animer ces séances de sensibilisation sont choisies en fonction des thèmes.

La stratégie adoptée par rapport à ses séances est relative au système de relais communautaires. Le message est porté à un échantillon de la population réfugiée. Ces personnes (relais communautaires) sont chargées à leur tour de porter le message d'autres personnes dans leurs communautés. Ainsi le message peut atteindre tous les réfugiés, sinon la majorité.

Une séance de sensibilisation sur les solutions durables a été organisée à l'intention des membres du Comité des Réfugiés et des bénéficiaires des AGR le 20 septembre 2007. 18 réfugiés étaient présents.

Trois autres séances sont prévues avant la fin de l'année.

## **ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES ET DE LOISIR**

### **La projection de documentaires et de dessins animés**

La projection des films documentaires et des dessins animés est destinée à toutes les tranches d'âges de la population réfugiée. Les adultes, les adolescents et les enfants sont tous pris en compte.

Ces projections ont lieu tous les mercredis à 15 heures et sont alternativement pour les adultes, les adolescents et les enfants.

Elle a débuté le 11 juillet 2007. Elle connaît en moyenne la participation de cinq réfugiés par séance. Il faut noter que ces réfugiés qui viennent au centre pour une autre raison. Nous pensons que des mesures incitatives pourraient contribuer à accroître le nombre de participants à cette activité.

### **Création d'une bibliothèque**

Les démarches pour l'installation d'une bibliothèque au niveau du centre communautaire sont en cours. Des lettres de demande de don de livres ont été rédigées à l'endroit de différentes structures.

La Croix Rouge s'est proposé d'acheminer une bonne quantité de livres disponibles dans leur centre à Bohicon. Mais pour des problèmes d'ordre logistique, cette opération n'a pas encore pu être effectué et est prévue pour la dernière semaine de septembre.

D'autre part, la Chargé des Services Communautaires a mené des démarches parallèles qui devraient aboutir incessamment.

Ainsi la bibliothèque du Centre Communautaire devrait voir le jour avant la fin de l'année.

## **AUTRES ACTIVITES**

En dehors des activités génératrices de revenus, sociocommunautaires, socio-éducatives et de loisir, le centre a été utilisé aussi pour d'autres activités au bénéfice des réfugiés.

## Information, conseil et orientation des réfugiés

Le centre communautaire reçoit quasi quotidiennement des réfugiés qui posent des problèmes divers.

Par rapport aux problèmes posés, les gestionnaires leur donnent des informations complémentaires et les orientent vers les partenaires du HCR ou d'autres structures susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés.

## Réunions entre les réfugiés

Les réunions du Comité des Réfugiés se font au centre communautaire tous les deux Samedi du mois.

Les différentes communautés et associations de réfugiés occupent aussi périodiquement le centre pour leurs rencontres, après avoir obtenu une autorisation des gestionnaires.

Les togolais de 2005 rencontrent aussi les infirmiers chargés du suivi médical (Croix Rouge) au niveau du centre et ce, sur rendez vous.

Il faudrait ajouter que le centre communautaire abrite un bureau pour le Comité des Réfugiés, un autre pour le PP2 et un troisième pour l'ADEF (une association réunissant les élèves et étudiantes réfugiées). Mais il est à noter que ces bureaux sont quasi-inutilisés.

Le graphique ci-dessous montre de façon claire l'évolution de la fréquentation du Centre Communautaire par les réfugiés.

En analysant ce graphique, on note un fort taux de fréquentation en début d'année. Le centre a été très fréquenté au mois de janvier et février du fait des élections des représentants des différentes communautés devant siéger dans le Comité de Coordination des réfugiés Urbains.

Le centre a aussi connu son maximum de fréquentation (184) au mois de juin car il a abrité les préparatifs de la JMR et le démarrage des AGR (pâtisserie).

## Conclusion

La création d'un centre communautaire pour les réfugiés est une initiative qui permet aux réfugiés de participer à des activités leur permettant de se prendre en charge, de s'informer, de se cultiver et de s'épanouir.

Il sert aussi de cadre aux réunions des réfugiés.

Une plus grande motivation et une action participative de la part de la population réfugiée et notamment de leurs leaders dans les activités en cours dans ce centre amélioreraient le rendement.

